

## **Mairie de Saint-Beauzire (43100)**

### **COMPTE RENDU et DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du**

**21 JUILLET 2020 :**

#### Ordre du Jour :

- Budget 2020
- Questions diverses

#### **Séance du 21 juillet 2020 :**

Convocation adressée individuellement à chaque conseiller le mercredi 15 juillet 2020.

Le mardi 21 juillet 2020 à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie.

#### Étaient présents : 9

Mme Sylvie BERTHUY ; Mme Marie Anne COMBASTEIL ; M. Raymond LAPIROT ; M. Pascal MANSION ; M. Alain MARCHAUD ; Mme Ingrid MAZIN ; M. Fabrice MOULIN ; M. Jean Louis POUGNET ; M. Vincent STOQUE.

#### Absente représentée : 1

Mme Cyrielle VALLEIX (procuration à Mme Sylvie BERTHUY).

#### Absente : 1

Mme Gwladys ERAGNE.

La séance a été tenue en présence du public.

La séance a été ouverte par M Alain MARCHAUD, maire, qui, après en avoir fait l'appel a rappelé l'ordre du jour et a demandé la désignation du secrétaire de séance. Mme Ingrid MAZIN est volontaire pour assurer cette fonction.

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : les contrats des employés communaux qui prennent fin au 31 août 2020.

**Cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

## I / Budget 2020:

M Alain MARCHAUD, présente les différentes dépenses et recettes dans les sections de fonctionnement et d'investissement en indiquant pour chacune les propositions pour 2019 et 2020 et les réalisations pour 2019. Il présente également la répartition de la dette.

**(Voir annexe ci-contre pour plus de détails)**

**Budget accepté à l'unanimité (10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)**

## II / Contrats prenant fin au 31 août 2020 :

Monsieur le Maire indique que deux contrats prennent fin au 31 août 2020 : un pour le poste de cuisinier et le second pour un des postes d'ATSEM.

- Concernant le poste de cuisinier, Monsieur le maire indique qu'il a un contrat de 21H30 par semaine. Du fait de la spécificité du poste, du peu de temps pour effectuer des recherches d'un nouveau cuisinier et de la possibilité de renouveler un contrat à durée déterminée à plusieurs reprises (spécificité de la fonction publique territoriale), Monsieur le maire propose un renouvellement de son contrat pour la durée d'un an.

- Concernant le poste d'ATSEM, Monsieur le maire indique qu'elle possède un contrat de 25H30 par semaine : il précise que la personne en poste a été absente à plusieurs reprises au cours de l'année scolaire (arrêt maladie et droit de retrait) et que de ce fait il a fallu faire appel à l'AEB (Action Entraide en Brivadois) pour son remplacement. Monsieur le maire indique qu'il propose la création d'un contrat aidé pour ce poste afin que le financement de celui-ci ne soit pris en charge qu'en partie par la commune. Monsieur Fabrice MOULIN intervient afin de savoir si le motif de la création de ce poste n'est que d'ordre financier, si la personne actuellement en poste convient à ce poste et qu'est-ce que cette personne attend pour la suite. Il rappelle que l'on parle d'une personne avant tout. Monsieur le maire et son second adjoint indiquent que cette personne attend de savoir si son contrat est renouvelé et demande une réponse rapide afin de savoir si elle doit reprendre une recherche d'emploi pour la rentrée. Ils évoquent leurs craintes quant à d'éventuels arrêts futurs.

## **Propositions soumises à délibérations :**

### **Renouvellement du contrat du cuisinier pour un an :**

10 voix pour

0 voix contre

0 abstention

### Création d'un contrat aidé pour le poste d'ATSEM:

9 voix pour

0 voix contre

1 abstention

### III/Questions diverses:

#### Communauté de communes et syndicats des eaux:

Monsieur le maire informe que l'élection du bureau concernant la communauté de communes a eu lieu le 20 juillet. Il indique également que le syndicat des eaux a un projet concernant les sources du Cézallier dont le montant est estimé à 12 millions d'euros.

#### Dossier OPAC :

Monsieur le maire indique qu'une réunion avec l' élu Jean-Pierre VIGIER va avoir lieu le jeudi 23 juillet à 10H00 à Saint-Beuzire.

#### Travaux école:

M Pascal MANSION, 1<sup>er</sup> adjoint, intervient pour informer de l'avancée des travaux concernant l'école. La classe des grands a été désengorgé (tri des papiers et autres effectués en présence de la maîtresse qui prendra ses fonctions dans cette classe en septembre) et repeinte. A l'extérieur, le portail et les clôtures ont été repeintes et un nettoyage des bouches d'égout ont été fait. Il précise que l'entretien intérieur et extérieur de l'école par l'employé communal est à prévoir deux fois par ans.

#### Station d'épuration :

M Pascal MANSION indique que la station d'épuration doit être régulièrement débouchée par l'employé communal du fait notamment, de la présence de protection périodique féminine et de ce fait, souhaite en informer les habitants de la commune à travers un billet d'information qui sera déposé dans les boîtes à lettres.

La séance est levée à 21 heures 55

.